

Ministre du travail :
Fax : 01.49.55.32.22
Cabinet du Préfet de l'Indre :
Fax 02.54.29.50.60
Cabinet du Préfet du Cher :
Fax : 02.48.70.41.41

Monsieur le Ministre du Travail

Monsieur le Préfet de l'Indre

Monsieur le Préfet du Cher

L'Union Départementale des Syndicats CGT du CHER

Condamne les agissements du Maire de Châteauroux qui s'acharne à tenter d'empêcher les syndicats de l'Indre de fonctionner correctement.

Nous tenons à vous rappeler que l'exercice du droit syndical est inscrit dans la constitution française.

La classe politique dans son ensemble s'accorde sur le bien fondé de l'action syndicale et déplore le faible taux de syndicalisation en France ; mais comment les syndicats peuvent-ils remplir leur rôle si par ailleurs on les prive des moyens d'exister ?

L'union Départementale du Cher soutient et soutiendra toutes les actions que les syndicats de l'Indre jugeront nécessaires pour s'opposer à cette injustice.

Elle élève la plus vive protestation et condamne la Ville de Châteauroux, qui a procédé à la coupure de l'alimentation en eau, qui entend couper l'électricité et qui par là même, interdit toute activité syndicale aux UD CGT et CFDT.

Elle exige le rétablissement immédiat de l'alimentation en eau, la non coupure de l'électricité. Il en va du rétablissement de l'ordre public face à une atteinte à une liberté fondamentale de la République de même que de la sécurité des personnes dans ces lieux.